

## CA de Saint-Quentin-en-Yvelines CCI Versailles - Yvelines Association d'entreprises DELTAS SQY



Défi 9

### Action 9.1 : Développer les plans de déplacements d'entreprises et d'administrations

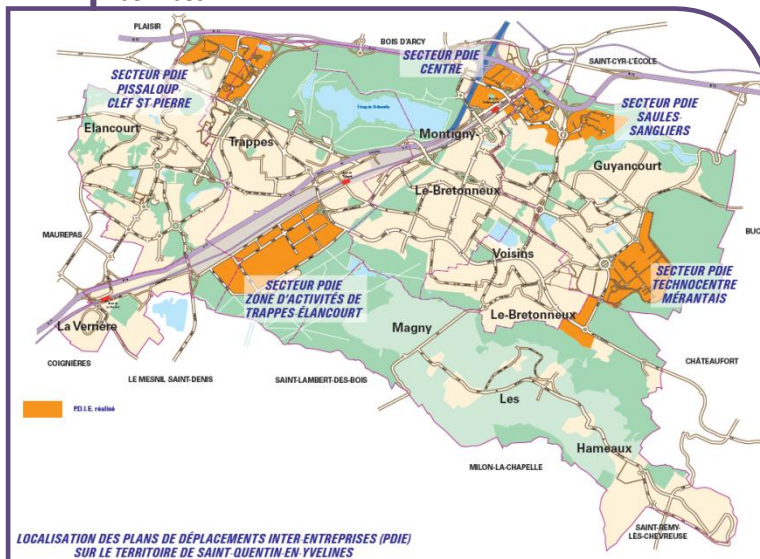
1

## DESCRIPTION DU PROJET

Le plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France a rendu obligatoire pour les plus grands générateurs de trafic automobile de réaliser un Plan de Déplacement d'Entreprises. Il s'agit d'une démarche concertée au niveau d'une zone d'activité économique dont l'objectif est d'obtenir une réduction de la pollution liée au trafic routier en favorisant les solutions alternatives de déplacement. Huit grands établissements de Saint-Quentin-en-Yvelines sont concernés par cette obligation : Thalès, Airbus, Malakoff Médéric, Bouygues Construction, Renault Technocentre, Saipem, Crédit Agricole, Assystem. Afin de mutualiser leurs réflexions et leurs actions, les entreprises ont souhaité se regrouper pour créer alors des Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE).

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) s'est associée à la Chambre de commerce et d'industrie Versailles - Yvelines (CCI 78) pour mener une démarche de réalisation et d'animation de PDIE sur son territoire.

Les démarches sont menées à l'échelle d'un secteur d'activité. Les entreprises volontaires, de taille variées et non soumises à l'obligation réglementaire, peuvent également participer à la démarche afin de profiter des actions mises en œuvre dans le secteur concerné. Les entreprises se sont organisées depuis 2010 en une association d'entreprises DELTAS SQY pour agir sur le développement des entreprises du logement, des transports, des aménagements et des services.



LOCALISATION DES PLANS DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE) SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

©CASQY-Janvier 2015

Saint-Quentin-en-Yvelines compte 108 000 salariés dont 72 % résident hors de l'agglomération. La part modale des transports collectifs est de 15 %.

Les démarches de PDIE sont des opportunités pour développer les modes alternatifs à la voiture individuelle. L'accompagnement des PDIE permet aussi de contribuer à l'attractivité du territoire et de mieux prendre en compte les besoins des entreprises dans les projets et outils de planification. Les PDIE sont aussi des outils d'animation des entreprises permettant de maintenir une dynamique locale d'échanges et de mise en réseau. L'amélioration de l'accessibilité des entreprises est un enjeu prioritaire et une réponse à des attentes fortes des salariés.

Depuis 2008, cinq PDIE ont été mis en place sur 5 secteurs d'environ 10 000 salariés chacun :

- PDIE CSP Pissaloup-Clef-Saint-Pierre (EADS Airbus, Thalès, Matra, Fenwick Linde, Segula, JC Decaux, Urban Logistique)
- PDIE de Saules-Sangliers (Bouygues construction, ETDE, Merck-Millipore, Saur, Malakoff Médéric, Sodexo, Aastra France/Mittel, Orange/France Telecom),
- PDIE Technocentre-Mérantais (Renault, Hilti, Colas, Snecma, Hôtel Novotel, Golf National),
- PDIE ZA Trappes Elancourt (LNE, Fiat-Iveco, Eramet Research, Geodis-Calberson, Legendre, Nature et Découverte, Volvo concession)
- et PDIE Centre de SQY (Assystem, Crédit Agricole, Saipem, Egis).

Le regroupement des entreprises permet de disposer de leviers d'actions plus importants et de fédérer autour des grandes entreprises des PME/PMI qui bénéficient ainsi de la dynamique créée.

Les démarches mises en place s'appuient sur trois acteurs complémentaires (CASQY, CCI78 et l'association DELTAS SQY).

Une méthodologie comportant quatre étapes a été mise en place et reproduite dans chaque secteur. Elle bénéficie aujourd'hui d'un retour d'expérience solide. Elle se décompose comme suit :

- la réalisation d'un diagnostic détaillé (habitudes et conditions de déplacements, attentes et problématiques communes en termes de mobilité)
- l'élaboration d'un plan d'actions par la collectivité locale et les entreprises, remis à jour annuellement.
- la mise en œuvre du plan d'actions et l'organisation d'ateliers thématiques regroupant l'ensemble des entreprises mobilisées des secteurs PDIE. Ils permettent d'apporter des outils aux entreprises pour que les référents PDIE soient en mesure de développer des bonnes pratiques dans leurs entreprises et de porter des actions conjointes et concrètes sur le volet mobilité (achat de vélos, autopartage, ...)
- le bilan annuel et suivi des actions mises en œuvre. Les bilans ont été remis annuellement à la DRIEE à partir de septembre 2009.

Les actions mises en place entre 2008 et 2014 sont diverses et de différents ordres :

- l'amélioration de la desserte bus et la création d'offre bus spécifique pour mieux desservir les secteurs d'activités par la CASQY et le STIF,
- la promotion du covoiturage via la plateforme Wayz'up (animation et mise en relation de covoitureurs) ou par la création de stationnements réservés dans les parkings des entreprises,
- la valorisation de la pratique du vélo par la mise en place de flotte de vélos électriques de service en interne aux entreprises, la réalisation d'une étude sur les services vélos en gare par la CASQY ou encore la création d'aménagements cyclables par les communes et la CASQY
- la mise en place d'une politique permanente d'information multimodale et de communication au sein de chaque entreprise (site intranet, forum salariés) grâce aux différents partenaires

## 2

### LES ACTEURS DU PROJET

La CASQY, la CCI78 et DELTAS SQY sont 3 acteurs complémentaires qui font de ces démarches une réussite :

- La CASQY a pour rôle de promouvoir et d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des PDIE.
- L'association des entreprises DELTAS SQY coordonne les différents PDIE et sensibilise les entreprises adhérentes aux enjeux et actions des PDIE.
- La CCI78 vient en appui à la CASQY dans l'animation des ateliers thématiques, la promotion et la mise en valeur des actions des PDIE. Elle accompagne également DELTAS SQY dans la gestion et la dynamisation de l'association.

## 3

### VIE ET SUITES DU PROJET

Après 5 ans, la CASQY, la CCI 78 et DELTAS SQY poursuivent leur travail conjoint. Le succès de ces démarches et le dialogue établi entre les acteurs publics et privés s'inscrivent dans la durée.

Aujourd'hui, la moitié des salariés de Saint-Quentin-en-Yvelines est concerné par un PDIE. Avec l'élargissement du territoire de la CASQY, de nouvelles démarches de PDIE seront initiées dans les zones d'activités économiques.

Les entreprises des PDIE sont de plus en plus associées, elles ont été, par exemple, parties prenantes de l'élaboration du nouveau Plan Local de Déplacements de l'agglomération.

## 4

### CONTACTS

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : Mailis FLORIET, Responsable du service Nouveaux usages de mobilité

La Chambre de commerce et d'industrie de Versailles - Yvelines : Andréa ZORRILLA, animatrice PDIE

L'association des entreprises Deltas SQY : Laurent LEGENDRE, Président de DELTAS-SQY

Pour plus de précisions : [pduif@stif.info](mailto:pduif@stif.info)